



Commission du personnel (collège des autres membres du personnel)



16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3  
tél: +41(0)22 818 03 00 - fax: +41(0)22 818 03 99  
courriel: sit@sit-syndicat.ch - www.sit-syndicat.ch

Syndicat des Services Publics - Genève



6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève  
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85  
www.sspge.ch



Genève, le 26 juin 2017

## Communiqué de presse

### **Sami Kanaan prêt à brader le personnel de la Ville de Genève travaillant au Grand Théâtre de Genève et à la Bibliothèque de Genève Le personnel ne se laissera pas faire**

Dans le cadre de la seconde phase de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes concernant la Culture, le magistrat Sami Kanaan, envisage de transférer, dès 2019, les employé-e-s de la Ville de Genève travaillant au Grand Théâtre de Genève et à la Bibliothèque de Genève à laquelle sont rattachés aussi l'Institut et Musée Voltaire, la Bibliothèque musicale, la Bibliothèque de la Villa la Grange et le Centre d'iconographie genevoise. Le personnel s'oppose à ce projet et ne se laissera pas faire. Les syndicats SIT et SSP/VPOD, ainsi que la Commission du personnel de la Ville de Genève et la Commission des personnels du Grand Théâtre de Genève demandent une rencontre urgente à la Ville de Genève et à la Fondation du Grand Théâtre de Genève afin que s'ouvre enfin un dialogue social sur ce sujet ayant des conséquences potentiellement conflictuelles. A défaut de garanties claires, le personnel se donnera d'autres moyens pour défendre son statut avec le soutien des organisations représentatives du personnel.

#### **Un comité de pilotage peu transparent**

Au prétexte d'un désenchevêtrement imaginaire, un comité de pilotage politique, composé de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et de l'Association des Communes Genevoises, étudie une réforme de la gouvernance du Grand Théâtre de Genève (GTG) et un transfert partiel ou complet de la Bibliothèque de Genève (BGE). C'est une menace directe pour les centaines d'employé-e-s de la Ville de Genève qui y travaillent (180 personnes au GTG et 130 personnes à la BGE). Les syndicats et les commissions du personnel ont rencontré le 24 avril 2017 le comité de pilotage politique qui a prétendu que diverses variantes étaient étudiées et que rien n'était encore finalisé. Nos organisations représentatives du personnel se sont clairement exprimées contre toute forme de transfert des rapports de travail et d'externalisation du personnel de la Ville de Genève travaillant au Grand Théâtre de Genève et à la Bibliothèque de Genève. L'Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève du 16 décembre 2016, l'Assemblée générale du personnel du Grand Théâtre du 6 avril 2017 et l'Assemblée générale du personnel de la Bibliothèque de Genève du 25 avril 2017 se sont

toutes prononcées clairement contre le transfert des rapports de travail à un autre employeur. Elles se sont positionnées pour le maintien de leur statut du personnel de droit public au sein de la Ville de Genève et pour conserver leur caisse de retraite CAP-Prévoyance. Rappelons que le personnel peut aujourd'hui disposer d'une certaine mobilité au sein des différents services et départements de l'administration municipale, essentielle pour des fonctions pénibles.

### **Transfert du personnel de la Ville de Genève à la nouvelle Fondation du Grand Théâtre**

Il apparaît que le « partenariat renforcé » entre le canton et la Ville pour le Grand Théâtre de Genève, envisagé par le conseiller administratif Sami Kanaan, conduirait au transfert du personnel de la Ville de Genève à la nouvelle Fondation du Grand Théâtre de Genève. Le magistrat socialiste imagine que le personnel municipal en place se contentera de droits acquis et acceptera sans broncher de passer en droit privé.

Dans le domaine du spectacle vivant, le statut du personnel de la Ville de Genève ainsi que les règlements qui en découlent, protègent les salarié-e-s qui, par la nature de leur travail, sont amenés à travailler selon des horaires irréguliers, les soirs, les dimanche et jours fériés. Le savoir-faire et les conditions de travail des professionnel-le-s de la scène théâtrale sont ainsi protégés. Assignée au secteur privé, cette institution subirait une pression d'économies sur les conditions de travail du personnel. Le recours à du personnel temporaire deviendrait systématique car moins coûteux. En l'absence d'un statut d'intermittant du spectacle reconnu, l'ensemble du personnel serait confronté à une nouvelle et énième précarisation. La Ville de Genève en tant qu'employeur et responsable politique doit garantir la pérennité et la sauvegarde des connaissances et l'attractivité des professions. Elle a un rôle majeur également à jouer dans la formation et l'accès à des professions spécifiques et artisanales pour certaines d'entre elles.

Nos organisations se sont clairement exprimées contre cette hypothèse de personnel à deux vitesses, ayant déjà vécu la situation de personnel exerçant des tâches identiques avec des conditions de travail différentes au GTG, ce qui induisait un climat de travail délétère, du dumping salarial et social, et des pressions sur l'emploi pour les plus anciens. Une crise grave a été déclenchée au sein du Grand Théâtre de Genève notamment en raison de cette situation. Suite aux actions syndicales, 52 personnes avaient finalement été transférées en 2011 sous le Statut du personnel de la Ville et engagées par cette dernière. Un retour en arrière est exclu par nos organisations, ce d'autant plus qu'il ne repose sur aucune justification. Il conduirait à mettre les employé-e-s en concurrence et à brader leurs conditions de travail. La rénovation de l'Opéra par la Ville de Genève, à grands frais, et ses deux déménagements pour l'Opéra des Nations nécessitant d'importants sacrifices pour le personnel, rendent de surcroît ce projet totalement incompréhensible.

### **Dépeçage de la Bibliothèque de Genève**

Il est aussi envisagé de démembrer la Bibliothèque de Genève et les sites liés, une institution aujourd'hui entièrement aux mains de la Ville de Genève, une perte de son patrimoine et le transfert de ses 130 employé-e-s vers d'autres entités publiques ou privées (comme par exemple : université, Fondation pour la cité de la musique, archives de l'Etat, autres musées, etc.). L'audit de la Cour des comptes en cours à la BGE ne devrait pas livrer son rapport avant 6 mois, mais ce n'est que partie remise. C'est que le climat délétère vécu par le personnel de la BGE depuis l'arrivée de son nouveau directeur n'est pas réglé. Pétition du personnel, plaintes nombreuses à la DRH de la Ville et à l'inspection cantonale du travail, démissions et demandes de transfert, maladies et défaut de commission du personnel faute de candidat-e-s prêt à subir les désagréments liés à cette représentation,

n'ont pas suffi à convaincre le chef du Département de la culture et du sport de la souffrance vécue par le personnel, en raison de comportements inadéquats et d'un management manquant de compétences métier. Se délester du personnel sera-t-elle la manière choisie par le Magistrat pour régler le problème ?

### **Faute de garanties quant à son avenir, le personnel ne restera pas sans réagir**

Quelques semaines après cette audition devant le comité de pilotage, nous apprenons par la presse que le projet de nouvelle gouvernance du Grand Théâtre de Genève aurait abouti à un accord avec le canton (50%-50%) et que, en ce qui concerne le personnel, l'hypothèse d'une externalisation du personnel de la Ville de Genève était retenue, tout comme le passage au statut de la nouvelle Fondation du Grand Théâtre de Genève. Aucun échange préalable entre le Conseil administratif et de nos organisations n'a eu lieu dans le cadre du respect du principe de partenariat social. Nous apprenons également que le canton laisserait le choix en la matière à la Ville de Genève, car il lui reviendrait de décider du sort du personnel. Enfin, nous apprenons que les 3 millions de francs prévus par le canton en 2017 et 2018 comme participation financière au fonctionnement du Grand Théâtre ne seront peut-être pas versés comme prévu, ce qui rendrait la situation encore plus incertaine pour l'avenir de cette institution. Un jeu de bonneteau dont le personnel n'acceptera de faire les frais sans réagir.

#### Contacts

**Valérie Buchs** / Secrétaire syndicale SIT – 079 45 45 840

**Corinne Béguelin** / Secrétaire syndicale SSP/VPOD – 078 89 88 107

**Nicole Liaudet et Marilyne Junod** / Coprésidentes de la Commission du personnel de la Ville de Genève - 079 404 34 43

**Juan Calvino** / Président de la Commission des personnels du Grand-Théâtre de Genève – 076 616 00 72